

concernent 156 canons, on comprendra son importance et l'on ne pourra pas reprocher à Baudouin d'avoir mal géré son diocèse.

En même temps, l'archevêque faisait rassembler toutes les chartes concernant les droits, possessions et privilèges de son Eglise, en une collection qui, continuée par ses successeurs sous le titre de *Temporalia et Perpetualia*, comprend soixante volumes in-folio.

Lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Henri VII, Baudouin fut du nombre des cinq électeurs qui, le 20 octobre 1314, apportèrent leurs voix à Louis de Bavière contre Frédéric III d'Autriche. Pour le remercier, Louis lui fit cession complète de ses droits de souveraineté sur la ville et l'archevêché de Trèves et lui confirma le titre d'archi-



Arrivée de Baudouin à Trèves.

(Extr. du Codex Balduini Trevirensis.)

chancelier de l'Empire dans les Gaules. Ses pouvoirs s'étendaient non seulement sur l'ancien royaume de Lorraine, mais aussi sur celui d'Arles, et Baudouin ajouta à ses titres celui d'archichancelier de l'Empire au royaume d'Arles. La bulle d'or de 1356 devait également confirmer le titre à ses successeurs.

C'est l'archevêque de Mayence qui, se fondant sur d'anciennes chartes qu'il ne put présenter après la cérémonie, couronna l'empereur à Aix-la-Chapelle, en présence de Baudouin et de nombreux évêques.

A partir de cette date le prélat, qui avait pris goût aux combats en Italie, participe à de multiples guerres et escarmouches. En 1315, en compagnie de PIERRE D'ASPELT et de JEAN, roi de Bohême, son neveu, il